



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 115028

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport relatif à la santé et à la protection sociale des étudiants. Le rapport préconise d'instituer le droit à un « paquet santé » pour tous les étudiants au cours des deux premières années dans l'enseignement supérieur, composé d'une visite médicale systématique et obligatoire, d'une mise à jour des vaccinations, d'un examen bucco-dentaire et d'optique et, le cas échéant, d'une consultation d'addictologie. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115028

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 56